



# Centenaires, bon pied, bon œil? Brève histoire des Associations de Femmes à Marseille 1901-2001

*Catherine Marand-Fouquet*

**L**E PREMIER TITRE, peu académique, il est vrai, a le mérite de lancer une problématique; il résume en quelque sorte les questions qui seront posées, dans nos ateliers, cet après-midi, sur le devenir des associations de femmes. Nous ne vous avons pas conviés aujourd'hui, en effet, à une « énième » commémoration de la Loi de liberté d'association, mais à une réunion qui vise vraiment à la réflexion et aux échanges. Ce ne sont pas des universitaires qui viennent parader devant vous, mais vos contemporaines, qui ont partagé, voire partagent encore les mêmes expériences, et qui vous invitent à en tirer ensemble, s'il est possible, des enseignements pour l'avenir. La parade, non, l'échange, oui.

Le deuxième titre, en revanche, ne me convient pas : il laisse en effet supposer qu'on prétend à l'exhaustivité, au tableau complet d'un domaine qui reste pourtant encore très largement en friche. Il n'est pas possible, en toute honnêteté, même en jetant de la poudre aux oreilles des auditeurs, en leur énumérant des titres d'associations, en dressant quelques beaux portraits de fondatrices et de militantes de la Belle Époque, des Années Folles, de la Guerre ou du Mouvement des Femmes des années 1970... il n'est pas possible, donc, de prétendre « couvrir » avec exhaustivité le siècle passé, ni même d'en fournir une analyse qui approche le tableau, très imparfait pourtant, de notre étude de 1993 sur ce sujet. Publiée dans *Les femmes et la ville, un enjeu pour l'Europe*, elle n'embrassait que les années 1945-1993, et, bien qu'intitulée « Les associations de femmes à Marseille », elle était déjà pleine de trous!

Nous pensons alors pouvoir présenter une justification de ces manques par une démarche - déjà - interactive en écrivant benoîtement : « nous avons privilégié l'enquête orale et rencontré régulièrement des représentantes d'associations en activité [ce qui] nous a conduites à laisser momentanément dans l'ombre les associations que nous n'avons pu rencontrer physiquement. Nous reprendrons leur étude dans un travail plus exhaustif et qui rendra mieux compte de la richesse du sujet ».

Ce futur indicatif était bigrement imprudent. Nous avons laissé depuis « les autres associations » à leur obscurité, ce qui ne les a pas empêchées de vivre, ou de mourir. D'autres chercheuses ont eu le souci de reprendre l'étude ; une étudiante de Françoise Thébaud est lancée aujourd'hui dans une étude sur « les femmes immigrées à Marseille dans l'entre-deux-guerres ». Nous applaudissons cette initiative qui la conduira peut-être à recenser des groupes de femmes là où nous n'avons pas su les trouver. Le travail considérable accompli sous la direction d'Éliane Richard et d'Yvonne Knibiehler naguère pourrait en être complété. Il a déjà fourni la matrice d'un certain nombre de notices à *Marseillaises, vingt-six siècles d'Histoire*<sup>2</sup>.

Ce que je peux essayer de faire en revanche, puisqu'aussi bien je me suis laissée charger de ce pensum, c'est reprendre quelques idées qui sont déjà explicitées dans l'article cité plus haut, pour me demander, et vous demander en même temps, si les typologies mises en place alors peuvent s'appliquer aux époques antérieures avec quelque validité, et si elles ont trouvé leur prolongement dans les huit années riches d'événements que nous venons de vivre.

Nous avons alors déterminé quatre types d'associations :

- des « organisations nationales ou internationales »,
- des « associations de défense »,
- des « associations d'intégration sociale », et
- des « associations de lutte féminine ».

Entre autres oublis, nous n'avions pas évoqué du tout les franc-maçones, pourtant nombreuses à Marseille semble-t-il, faute d'avoir su les persuader de se dévoiler. Ou même, soyons tout à fait franches, d'avoir pensé chercher à le faire. Sur cette retenue, et sur ce silence, il serait bon aussi de réfléchir ensemble<sup>3</sup>.

## **1. Peu de Centenaires ou « du côté des dames d'œuvre » et du ciment religieux.**

Je vous propose de nous arrêter d'abord sur les associations de femmes qui nous paraissent les plus anciennes, les Centenaires « pour de bon », ou octogénaires, ou septuagénaires, qui nous permettront d'analyser quelques constantes dans l'histoire des associations de femmes ; la longévité associative a-t-elle un secret ?

La seule association de femmes qui vive de façon ininterrompue à Marseille depuis 1901 en tant que telle est l'ACGF, Action Catholique Générale Féminine, qui a fêté le mois dernier, à Paris, son centenaire. Liée consubstantiellement et organiquement à l'Église catholique, elle recrute dans le réseau des paroisses. Elle appartient à la catégorie de ces associations qui, faisant partie d'un ensemble plus vaste, peuvent vivre petitement lorsque le nombre des adhérentes diminue, quitte à prendre un nouvel essor sous l'impulsion d'une personnalité charismatique fraîchement recrutée, ou désignée – ou sous l'effet d'événements mobilisateurs.

Son histoire n'est en réalité pas aussi simple qu'il y paraît : en 1901, c'est à Lyon qu'est née la *Ligue des Femmes Françaises*, dont l'objectif est la lutte pour les libertés religieuses. Mais dès 1902, une scission s'opère avec Paris, où les animatrices défendent le ralliement à la République et lancent la *Ligue Patriotique des Françaises*. Les « Ligueuses » sont actives, se signalent dans la lutte contre les inventaires et les expulsions de religieux, défendent l'école catholique contre l'« école impie ». En 1914, la LPDF est la plus importante association du pays avec 545 000 membres répartis en 3 000 sections. Qui l'anime à Marseille ? Son histoire ici reste à faire. Les dirigeantes appartiennent en général à la grande bourgeoisie ou à l'aristocratie. Comme ailleurs, les adhérentes se recrutent dans les paroisses. Elles sont actives, puisque leur mission est de faire vivre la religion dans leurs familles, tout autant que dans la cité<sup>4</sup>.

Cette association s'inscrit pleinement dans la tradition du catholicisme social, grand pourvoyeur de travailleuses sociales bénévoles depuis toujours (qu'on pense à l'immense cohorte des sœurs de charité... qui n'ont pas attendu l'encyclique *Rerum novarum* pour exister). Elle se révèle aussi vivace que l'idéologie qui l'inspire, la foi catholique. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, le pape Pie IX a donné mission aux femmes : *Il ne suffit plus qu'elles s'enferment dans les œuvres de bienfaisance proprement dites, où toujours l'on sent l'écart des rangs, la hauteur de celui qui donne et l'infériorité de celui qui reçoit... Non, je leur demande d'aller au peuple, de lui rendre service dans une vraie confraternité évangélique*<sup>5</sup> ». Elles sont catéchistes, s'occupent des pauvres, tiennent des vestiaires, aident les mères et les enfants. Bien qu'elles soient hostiles au principe du travail féminin, elles aident à la création de syndicats d'ouvrières et s'occupent du logement des jeunes ouvrières.

En 1933, les deux ligues fusionnent pour devenir la *Ligue féminine d'action catholique*. C'est elle qui crée, en 1933, les « *Bibliothèques pour tous* » qui deviendront plus tard l'OCB (*Office central des bibliothèques*). Cet Office,

très actif à Marseille, est aujourd'hui présidé par un homme, mais demeure quasiment toujours animé par des femmes.

En 1934, c'est la LFAC qui invente la fête des mères, fête que Vichy officialisera plus tard. Après la deuxième guerre mondiale, la *Ligue* affiche encore deux millions d'adhérentes. Dix ans après la guerre, en 1955, elle abandonne l'intitulé de *Ligue* pour devenir *Action Catholique Générale Féminine*. En 1990, elle compte en tout 30 000 adhérentes ; on recense alors à Marseille 150 membres actives, en 15 équipes de dix. Le mouvement a reflué de façon drastique avec la baisse de la pratique religieuse, et les prises de position pontificales sur la contraception.

Plus jeune (née en 1925 à Paris et à Marseille), *l'Union Féminine Civique et Sociale* se situe plus délibérément encore dans la mouvance du catholicisme social tel que l'a défini le pape Léon XIII (encyclique *Rerum Novarum*, 1891). Son but est de grouper les femmes de différents milieux sociaux pour chercher ensemble les causes de l'injustice sociale et y remédier. Liée à la CFTC, elle reconnaît au féminisme des raisons d'être, mais veut sauvegarder la hiérarchie familiale et « la mission d'épouse et de mère qui est l'honneur de la femme ». Ainsi s'illustre-t-elle dans une campagne pour l'allocation de la mère au foyer. En même temps, elle s'efforce de développer la formation civique des femmes dans l'optique de l'obtention du droit de vote. Andrée Butillard, sa fondatrice, crée aussi à Paris une Ecole normale du travail social et dirige un foyer de jeunes travailleuses. L'UFCS s'est signalée depuis la guerre dans de nombreuses campagnes pour l'éducation des consommateurs, la formation civique des femmes et leur participation active à la politique. Elle se déconfessionnalise en 1965, et ne compte plus à Marseille qu'une vingtaine de militantes actives, alors qu'elles étaient cent dans les années 1970<sup>6</sup>.

Dans la mouvance catholique, il faut encore citer la participation active des jeunes filles aux différents organismes de Jeunesse chrétienne (ouvrière, étudiante, scoute...) Le parcours d'Anne-Marie de Demandolx-Dedons (1895-1941) illustre parfaitement ce type d'engagement. Elle a été animatrice de patronage populaire, élève à l'Ecole normale sociale de Paris, responsable de l'UFCS (1933-1941), fondatrice, en 1923, du scoutisme féminin, fondatrice de l'Ecole d'assistantes coloniales<sup>7</sup>...

Un certain parallélisme peut se retrouver, dans ce premier vingtième siècle, avec des associations féminines protestantes, comme les *Unions chrétiennes de jeunes filles* (1894), les étudiantes (1898), le scoutisme enfin. Les divergences se feront à propos du problème politique : les protestantes sont

plus nombreuses dans les mouvements d'émancipation politique avant la guerre, et dans ceux d'éducation sexuelle à partir de la fin des années 1950<sup>8</sup>.

## **2. Des Octogénaires guillerettes : les femmes diplômées**

Ou, après l'association par la religion, l'association par la profession ou par la « distinction professionnelle ».

Il ne s'agira pas ici des syndicats, mais d'associations transversales où se regroupent par cooptation des femmes qui se reconnaissent entre elles une forme de distinction obtenue par le diplôme ou la profession, tout en soutenant par ailleurs des projets d'émancipation féminine.

On se rapproche ici davantage du modèle masculin du club, à l'anglaise. Les associations sont cette fois témoin et vecteur d'épanouissement personnel, signe de reconnaissance sociale, espace de sociabilité.

Ce groupe se développe surtout à partir des années 1920. L'AFFDU, Association des Femmes Diplômées d'Université, naît en 1920 à Paris; elle est attestée en tant que groupe à Marseille en 1962-1963. Liée à une Fédération internationale (FIFDU) de 52 pays, elle veut promouvoir le droit des femmes à la culture et leur promotion conformément aux diplômes qu'elles ont acquis. Ses membres développent des actions en faveur des femmes de pays défavorisés<sup>9</sup>.

Fondé en 1921 aux États-Unis et en 1924 à Paris, le SOROPTIMIST apparaît à Marseille en 1929, puis un second club s'y fonde en 1973, dans des années de bouillonnement associatif. Élitiste (son nom signifie « sœurs pour le meilleur »), il coopte des femmes qui représentent chacune un secteur d'activité (comme leurs homologues masculins du *Rotary* et du *Lions*). Les cotisations sont élevées. Lieu de sociabilité et d'échanges, point de départ d'actions humanitaires parfois destinées aux femmes, le *Soroptimist* n'intervient pas en tant que tel dans la vie politique. Toutefois, fondé à Paris par des féministes, il recrute parmi les « suffragistes » de l'entre-deux-guerres et il se révèle pépinière de femmes politiques à Marseille : Germaine Poinso-Chapuis<sup>10</sup>, Yvonne Pons de Poli, Ivane Eymieu en ont fait partie. Des liens de solidarité s'y créent qui prouveront toute leur force, par exemple en 1942 lorsqu'une « sorop », Laure Beddouckh, fondatrice du club en 1929, sera secourue ainsi que sa fille par une autre « sorop », Germaine Poinso-Chapuis. L'une et l'autre se retrouvaient par ailleurs dans les ligues pour le suffrage des femmes qui ont beaucoup animé le paysage politique marseillais avant 1939. Depuis, le club a perdu de sa vitalité.

Certaines de ses membres attribuent la baisse d'attraction pour ce genre d'associations aux modifications profondes intervenues dans les loisirs des

femmes et la vie des couples. Souvent séparés autrefois dans la vie sociale, les hommes et les femmes avaient tendance à prendre leurs « loisirs actifs » chacun de son côté. Aujourd'hui, dans les jeunes couples, les vacances se prennent ensemble, les sports se pratiquent souvent en famille. On va aussi au club ensemble depuis la fin des années 1980, de plus en plus souvent. Aussi ceux des groupes qui restent homosexués perdent-ils de leur attrait. C'est ainsi que des membres du très actif club Zonta de Martigues-Étang de Berre expliquent la disparition du Zonta marseillais, qui était encore répertorié à Marseille sous le titre « office 27 » dans le répertoire du CODIF de 1993. Très comparable au Sorop, le Zonta lui est antérieur de dix ans (1919, Buffalo, New York). Son but est d'améliorer la condition juridique, économique et professionnelle des femmes par la solidarité internationale<sup>11</sup>.

Promotion des femmes et œuvres humanitaires vont aussi de pair à la WIZO, organisation internationale de femmes sionistes créée à Londres en 1920, à Tel Aviv vingt ans plus tard, et active à Marseille depuis l'après-guerre.

D'autres associations à caractère professionnel sont apparues depuis comme les « femmes chefs d'entreprises mondiales » (1945) et l'Union professionnelle féminine (BPW France), en 1952.

### **3. Féminisme et politique : des septuagénaires en constant renouvellement**

Si la personne et l'œuvre d'Anne-Marie de Demandolx-Dedons peuvent symboliser l'activité associative des femmes de tradition catholique, celles de Laure Beddouckh illustrent parfaitement le parcours d'une féministe active, juive de naissance, dont l'activité professionnelle soutient les principes. Cette professeure d'enseignement commercial fonde dès 1912 la section marseillaise de l'*Union française pour le suffrage des femmes* dont elle assume le secrétariat général jusqu'en 1940.

Parallèlement, elle crée en 1912 l'*Alliance des jeunes filles sténographes*, en 1925 la *Ligue d'organisation ménagère*, bien d'autres organisations professionnelles et, en 1933, la section locale du *Foyer-guide féminin*<sup>12</sup>.

La grande activité des associations féministes marseillaises entre les deux guerres a laissé peu de traces. Ou du moins les historiens et les historien-nes, jusqu'à ce jour, n'ont-ils (elles) pas su les mettre au jour. La deuxième guerre mondiale a requis les énergies de celles qui s'étaient massivement engagées dans l'action sociale. Ce type d'engagement, soutenu soit par une philosophie humaniste, soit par une fois religieuse, se retrouve toutefois dans la seconde partie du vingtième siècle. Il change pourtant d'objet, puisque le suffrage universel est enfin obtenu en 1944. Pendant deux décennies, alors

que le mouvement *Jeunes Femmes* dresse les bases d'une réflexion féministe approfondie, d'autres femmes s'engagent dans des mouvements d'éducation populaire. Elles ne le font pas toujours « entre femmes », mais en famille. C'est toute la nébuleuse du *Mouvement Populaire des Familles*, dont la mixité militante laisse toutefois aux femmes des places convenues, comme l'a montré Geneviève Dermenjian<sup>13</sup>.

Germaine Ripert-Emery, personnalité du féminisme marseillais, offre par ses engagements successifs et ses fondations, une figure de transition pour cette histoire<sup>14</sup>. Militante de la *Ligue française pour le Droit des femmes*, où elle exerce dans les années 1930 des responsabilités, médaillée de la Résistance, elle est élue sur une liste RPF en 1947 et participe un moment à la municipalité Carlini, avant de quitter ostensiblement la politique à la suite de manifestations de violence. Mais elle reste engagée dans le politique et fonde, en 1962, l'antenne locale des *Femmes patrons* (elle-même dirige depuis 1945 l'école Pigier) – association fondée en 1958 à Paris. Sous son impulsion, l'association organise des conférences sur tous les problèmes posés par l'émancipation des femmes. Elle l'anime jusqu'en 1977. Deux ans plus tard, celle-ci devient l'Association des responsables professionnelles et femmes patrons. Soulignons aussi l'engagement de Madame Ripert-Emery dans le mouvement de la protection des animaux ; elle rejoint en cela une grande figure du féminisme, Olympe de Gouges. Le respect dû à tout être vivant constitue l'un des fondements du féminisme.

#### **4. D'actives quinquagénaires : le mouvement jeunes femmes (MJF) et ses avatars**

Dans l'immédiat après-guerre, les idéologies rivalisent pour gagner les femmes à leurs idées. L'UFCS est plus active que jamais pour organiser la formation civique des femmes, faire reculer l'abstentionnisme... Le parti communiste fonde en 1944 *l'Union des Femmes Françaises*, dont la section marseillaise est tombée en déshérence depuis presque dix ans.

À Grenoble, en 1946, naît au cours du congrès des *Unions chrétiennes de jeunes filles*, l'idée d'un mouvement regroupant les jeunes filles pour répondre aux questions des jeunes générations féminines dans le contexte de l'après-guerre. Les cadres du mouvement sont souvent issues des Éclairées unionistes et de la « fédé » étudiante, lieu de formation des dirigeants protestants ; des femmes de pasteurs sont souvent à l'origine des groupes. Dès 1955, le MJF se détache de *l'Alliance Française de la Jeunesse Chrétienne féminine* et prend son autonomie par rapport à l'Église Réformée.

C'est d'abord un mouvement de réflexion et de formation, qui réserve une place importante aux questions religieuses, mais se place rapidement au cœur de la question sociale dans ses aspects féminins. Sylvie Chaperon a remarqué que le bulletin *Jeunes Femmes* est le seul périodique associatif à avoir consacré un article de fond au *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, dès janvier 1950. Un article critique, certes, mais qui ne se voile pas la face.

Au milieu des années 1950, les plus jeunes du Mouvement réclament des débats sur le travail salarié des femmes, la régulation des naissances, l'égalité entre hommes et femmes dans l'Église Réformée. C'est au début des années 1960 qu'apparaissent les premiers groupes marseillais. En 1965, les femmes peuvent accéder au pastorat. Le MJF participe aux débuts du Planning Familial (MFPF, 1962 à Marseille), à la création du CODIF (1973), de SOS Viol, de la CEF. En 1971, le MJF abandonne toute référence religieuse dans ses statuts.

Des associations plus spécialisées naissent alors dans plusieurs directions. Des femmes éprouvent le besoin de se structurer pour être plus efficaces en luttant contre la violence conjugale ; c'est, par exemple, *SOS femmes battues*, créé en 1976.

## **5. La rareté des Quadra, l'inflation des trentenaires**

Des mutations sociales et économiques rapides, sensibles au cours des années 1960, se sont accélérées à partir des années 1970. De ce temps date un mouvement des femmes, large, multiforme, qu'on peut qualifier de néo-féminisme. Ce qu'on appelle la « Révolution de 1968 », en sapant les bases patriarcales de l'autorité, s'attaquait à l'un des fondements de la domination masculine ; elle œuvrait donc pour la libération des femmes. On sait toutefois que le Mouvement des femmes lui-même a été, dans un premier temps, rebelle aux formes traditionnelles d'organisation légale, telles que l'association. Il a cependant développé sous cette forme des activités culturelles, comme par exemple les « *Femmes de Provence* », association née en 1972 et présidée de 1985 à 1995 par Clémentine Bernard<sup>15</sup>.

Descendues dans la rue par milliers lors de certaines manifestations, les Marseillaises, hormis celles déjà rangées dans des associations déjà citées, n'ont pas formé un regroupement local mais se sont affiliées individuellement à *Choisir, Psych et Po*, le *MLAC*, des associations à caractère national. On comprend mieux, dès lors, le rôle fédérateur d'une structure comme le CODIF, qui offre un lieu de rassemblement, et aussi d'information (c'est

dans son titre). Le CODIF attire également des membres du mouvement Jeunes Femmes local, au point de l'affaiblir un temps.

L'essor du CODIF est contemporain de la prise de conscience par les pouvoirs politiques de la nécessité de prendre en compte les revendications des femmes. Né en 1974, contemporain de l'accession de Françoise Giroud au secrétariat d'État à la condition féminine, il est longtemps subventionné par la Ville de Marseille. Le féminisme d'État devait se renforcer avec l'accession de la gauche au pouvoir, en 1981, et l'accession d'Yvette Roudy au poste de ministre des droits de la femme. Ont alors été constamment encouragés le développement des CIDF (1982 à Marseille), celui des associations de femmes nées près des centres sociaux (qui sont, dans leur préhistoire, une création du catholicisme social).

Des associations similaires sont nées par ailleurs dans le but de développer la culture des femmes et leur créativité comme FLORA, ou le *Forum Femmes Méditerranée* (1993) qui s'inscrit par ailleurs dans une longue tradition de pacifisme des mouvements féministes.

Nous avons retracé, dans l'article cité au début de cette communication, l'évolution propre aux associations de femmes à Marseille dans les années 1980. Nous avons souligné leur relatif effacement au début de cette décennie, puis un sursaut provoqué par la prise de conscience d'une éviction de fait : quoiqu'égalées en droit, les femmes restaient largement exclues des lieux de décision, tant économiques que politiques. Plusieurs des associations citées plus haut, ainsi que d'autres comme *l'Alliance des Femmes*, née en 1989 d'une résurgence du mouvement *Psych et po* autour de la personnalité d'Antoinette Fouque, ont retrouvé le goût des rassemblements et se sont inscrites dans la lutte pour la parité<sup>16</sup>.

D'autres associations spécialisées se sont créées depuis une dizaine d'années, comme le CEL, Centre Evolutif Lilith, qui a d'abord fourni un espace de convivialité aux lesbiennes, avant de leur proposer, tout récemment, une ligne d'écoute de type SOS.

## **6. L'avenir appartient-il aux coordinations ?**

La coordination : une invention des deux derniers lustres. Cache-misère ou nouvelle efficacité ?

Multiformes, individualistes, diverses dans leurs idéologies comme dans leurs buts, les associations de femmes ont rarement su trouver les chemins de l'union. Elles l'ont fait pourtant dès lors qu'étaient en jeu des questions particulièrement lourdes de conséquences pour le devenir de toutes les femmes. La question de la maîtrise de la fécondité, celle de la criminalisa-

tion du viol, les protestations contre les viols de guerre pendant les conflits dans l'ex-Yougoslavie, les a fait descendre en masse dans la rue, taisant un moment leurs divergences.

La célébration de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, officialisée en 1982, a suscité un temps la création d'une éphémère Fédération des associations de femmes. Les grands rassemblements organisés par l'ONU, le dernier en date étant Pékin, la Marche mondiale des Femmes, en 2000, ont justifié la naissance de coordinations<sup>17</sup>.

Les Marseillaises se sont rassemblées aussi dès 1992-1993, pour réclamer l'accès aux postes politiques. La commémoration du cinquantième du suffrage universel a par exemple fourni l'occasion de se retrouver pour réfléchir au passé récent, de poser des jalons pour le futur.

Ces rassemblements sont-ils reproductibles à l'infini, et pour quoi faire? Faut-il rêver à la reproduction par lui-même (parthénogenèse...) du mouvement des femmes en de grands rassemblements festifs où l'on se compte et fait des vœux? Le mouvement des femmes est-il clonable?

C'est l'une des questions auxquelles devront répondre, à mon sens, les exposés et les débats de ce matin et les ateliers de cet après midi ■